

Rôle et modalités de fonctionnement

À la suite de la concertation préalable relatif à l'aménagement de la RD 751, entre Nantes et Pornic, le Département a décidé de poursuivre la concertation et les études au cours de ce qu'il est convenu d'appeler « **la concertation continue** ».

À ce titre, il met en œuvre différents dispositifs :

- **Des réunions thématiques** sont organisées afin d'étayer les scénarios d'aménagement sur les différentes sections concernées,
- **De nouvelles phases de concertation publique** sur chacune des sections, afin de recueillir les points de vue sur les différentes options étayées grâce aux études et travail réalisés en réunions thématiques et à leur issue,
- **Un comité de suivi, du projet et de la démarche**, initialement composé de représentant.e.s élu.e.s des collectivités concernées (Département, intercommunalités, communes), **est élargi à des représentant.e.s de la société civile concerné.es par le projet.**

Quel est le rôle du comité de suivi élargi ?

Le comité de suivi élargi, est **une instance consultative**, qui s'inscrit dans la volonté du Département d'associer l'ensemble des parties prenantes au projet, à commencer par **la diffusion de l'information sur l'avancement du projet d'aménagement de la route entre Nantes et Pornic.**

Il a ainsi pour objectifs :

- **D'impliquer des acteur.rice.s représentatif.ve.s** de différentes catégories de personnes concernées par le projet : Chambres consulaires, associations, groupement d'acteurs économiques, usager.ère.s et notamment riverain.ne.s, habitant.e.s, professionnel.le.s (cf composition ci-après),
- **De partager l'état d'avancement des réflexions** issues des réunions thématiques et des résultats des différentes études,
- **D'informer, au fur et à mesure, sur les actions envisagées, modalités de concertation associées, et décisions**, en toute transparence,
- **De permettre un relai de ces informations auprès du plus grand nombre de personnes concernées par le projet.**

Quel est le rôle du Département ?

- Le Département :
 - Organise les comités de suivi,
 - Restitue l'état d'avancement du projet et les actions à venir prochainement,
 - Met à disposition les documents présentés et comptes-rendus des réunions sur [la plateforme de participation](#)

Quel est le rôle d'un.e représentant.e ?

- Le.la représentant.e :
 - Participe à chacun des comités de suivi, ou se fait remplacer par un.e suppléante, en cas d'impossibilité,
 - Recueille les informations et se fait préciser les informations au tant que de besoin,
 - Partage l'information et les comptes-rendus auprès des personnes au sein de son réseau.

Quels sont les membres du comité de suivi élargi ? :

Garants de la Commission nationale du débat public (CNDP)

- M. Claude Renou
- M. Serge Quentin

Département

- M. Michel Ménard, Président
- M. Freddy Hervocho, Vice-Président mobilités
- M. Jean Charrier, Vice-Président, conseiller départemental de Machecoul
- Mme Karine Fouquet, Conseillère départementale de Machecoul
- M. Pierre Martin, Conseiller départemental de Pornic
- Mme Christine Van Goethem, Conseillère départementale de Pornic
- Mme Myriam Bigeard, Conseillère départementale de Rezé 1

Intercommunalités

- Nantes Métropole – Mme Johanna Rolland, Présidente
- Pornic Agglomération – M. Jean-Michel Brard, Président
- Communes directement concernées par le tracé actuel ou futur
- Saint-Léger-les-Vignes – M. Patrick Grolier, Maire
- Port-Saint-Père – M. Gaëtan Léauté, Maire
- Saint-Hilaire-de-Chaléons – Mme Françoise Relandeau, Maire
- Chaumes-en-Retz – M. Jacky Drouet, Maire
- Pornic – M. Jean-Michel Brard, Maire
- La Bernerie-en-Retz – M. Jacques Prieur, Maire
- Chauvé – M. Pierre Martin, Maire
- Cheix-en-Retz – M. Luc Normand, Maire
- Les Moutiers-en-Retz – Mme Pascale Briand, Maire

Communes indirectement concernées

- La Plaine-sur-Mer – Mme Séverine Marchand, Maire
- Préfailles – M. Claude Caudal, Maire
- Rouans – M. Jacques Ripoché, Maire
- Saint-Michel-Chef-chef – Mme Eloïse Bourreau-Gobin, Maire
- Sainte-Pazanne – M. Bernard Morilleau, Maire
- Vue – Mme Nadège Placé, Maire

Autres Partenaires

- Région des Pays de la Loire
- Pôle métropolitain Nantes – Saint-Nazaire
- Chambre d'agriculture
- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre des métiers et de l'artisanat

Associations

- Ligue de protection des oiseaux
- Bretagne vivante
- Association Hirondelle
- Association « Les shifters »

Pour la section Port-Saint-Père – Pont Béranger

- Représentant des riverains : M. Michel Cartron
- Représentant des exploitants agricoles : M. Philippe Morilleau
- Représentant.e du Collectif Acheneau : M. Yann Cudennec (titulaire) et Mme Claudine Marty (suppléante)
- Représentante de l'association Nantes-Pornic : en route pour l'espoir : Mme Magali Thomas

Pour la section Pont Béranger – Chaumes-en-Retz

- Représentant des exploitants agricoles : M. Joël Gautier

Pour la déviation de Chaumes-en-Retz

- Représentant des riverains : M. Hubert Briand

Pour la section Chaumes-en-Retz – Pornic

- Représentante des riverains : Mme Catherine Chiron
- Représentant des exploitants agricoles : M. Romain Masson
- Représentants du Conseil de développement de Pornic Agglo Pays de Retz : M. Serge Bouric (titulaire) et M. André Herbreteau (suppléant)
- Représentant des résidents secondaires : M. Jean-François Gautier